



Schenau dels

G. F. Moelzel sc. 1794.

MAGAZIN

POUR

LES GENS DE GOUT

T O M E S E C O N D

QUATRIEME CAHIER

NOUVELLE EDITION.

LEIPSIC

CHEZ FREDERIC AUGUSTE LEO

1800.

ESCENSDE GOUT

11-307475

Des temples, grottes, hermitages, chapelles et ruines dans les jardins.

(Fin.)

La grandeur et la magnificence que les Romains entre autres, montroient dans leurs ouvrages d'architecture, s'étendit jusqu'aux jardins. Non contents d'y élever de superbes maisons et autres ouvrages: ils y bâtissoient des temples. Tels étoient par exemple ceux qui étoient dédiés à Venus et à Pan, dans les jardins de Salluste et du mont Aventin. Cet usage devint vraisemblablement plus commun lorsque plus tard le goût de luxe dégénéra en extravagance.

Les Anglois étant les premiers en Europe qui ont rapellé la nature dans leurs jardins, suposé que les descriptions que Chambers fait des jardins chinois soient un peu vrayes, ils sont aussi les premiers qui ont élevé dans leurs jardins des bâtiments sous la forme de temples antiques.

Le desir de donner plus de noblesse aux scènes de la nature, que les pavillons ordinaires ne leur en communiquent, est la cause de l'introduction de ces temples, et les efforts des architectes ont été parfaitement bien soutenus par les voyages que divers connoisseurs en cet art, ont dans le même entrepris dans la Grece et en Orient. On a examiné, mesuré et copié les debris de l'antiquité, et on n'a pu, sans les admirer, apprendre à les connoître si exactement.

En Angleterre dans plusieurs jardins, on a construit des temples d'après les desseins et les formes de l'antiquité; les plus fameux dans le nombre se trouvent à Stowe et à Kew. On en trouve la réprésentation et la description dans la théorie de l'art des jardins par Hirschfeld.

Cette introduction générale nous conduit à l'application particulière que nos bâtisseurs de temples ont à en faire et ce qu'ils ont à observer.

Tant pour la forme que pour le caractère, les temples sont les plus beaux et les plus decents édifices, et très dignes de l'émulation avec laquelle on cherche à les imiter, il seroit inutile de vouloir en donner des preuves. Mais soumise aux loix de la vérité ainsi que toutes les autres imitations; il importe que l'artiste sache retenir dans de certaines bornes son esprit et son imagination.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, les temples des anciens étoient soumis à une certaine forme. C'étoit une espece particulière de bâtiments, dont nous n'avons pour modèles que des descriptions et des ruines; et à certains égards ces guides doivent nous être sacrés. C'est cependant, dès le premier usage qu'on en a fait pour orner

Vol. II.

les belles scènes de la nature, ce qu'ils n'ont pas toujours été. L'artiste dans le parc de Stowe a commencé par se tromper en nommant temples des bâtiments, à la vérité assez beaux, mais dont la forme n'a rien de commun avec celle des temples antiques. Tels sont le temple de la muse pastorale, celui de l'amitié, qui ressemble à une chapelle, celui des dames qui a l'air d'un boudoir.

La première loi de l'imitation exige donc que la forme et le caractère de l'antiquité soyent exactement observés, l'artiste manque impardonnablement croyant que tout lui est permis et qu'un temple est susceptible de tout ce que sa phantasie peut lui faire imaginer. S'il a réduit cette opinion en principe, il imagine des édifices pour lesquels la langue technique n'a point de nom, quelque beauté, quelque magnificence qu'y puisse mettre son industrie, il ne doit pas s'aviser de nous vendre ces produits de son imagination pour des imitations de temples grecs et romains.

Pour que le caractère des temples, dont la principale essence est la dignité et la beauté, soit parfaitement observé, il faut que les parties dont ils sont entourrés, soient en harmonie avec le ton caractéristique de l'édifice. La disposition de ces parties ou scènes autour d'un temple, exige autant de soin que le temple même, ou plutôt, il ne dépend pas de l'artiste de planter un temple par-tout où il lui plait.

Un temple du plus noble style, de la plus sublime architecture, dans un lieu tout-à-fait sauvage, ou offusqué de ménue brossaille, n'offrira qu'un tableau discordant excitant un dégoût dont on ne pourra se défendre. Le possesseur du jardin a voulu un édifice sur cette place, et l'architecte montrer ses talents et ses connoissances en architecture grecque; il a oublié qu'il y a tant d'autres especes de bâtiments qui auroient pu se conformer au ton du lieu de cette scène, et tout en montrant une capacité réelle, il n'a produit qu'une caricature. Une maison de plaisance, un cabinet, un pavillon auroient été mieux d'accord avec le ton du tout, mais il falloit contenter sa vanité! Il se compromet par une absurdité, et toute la beauté du temple n'en pêche pas qu'on ne plaigne son goût ou se moque de sa sottise.

Les temples exigent un emplacement noble et riche, un lieu qui en relêve l'effet, ou du moins qui y corrésponde. Des hauteurs, donc la vue s'étend sur des contrées magnifiques, qui inspirent à l'observateur un silence respectueux, une sainte horreur et des sentiments d'admiration, où les impressions des objets de la nature semblent s'ennoblir, tels sont les lieux où l'on aime à les considérer.

P1. V.

Deux bordures pour panneaux de carosses; la première en fleurs et feuillages; le choix et la distribution des couleurs y restent à la disposition de l'artiste comme pour celles des demi-cercles de la seconde.

Ces bordures peuvent comme dans la Pl. IV. aussi s'employer dans les appartements.

Pl. VII.

Les figures tracées sur cette planche peuvent aisément être employées à un double usage et nous ne doutons pas qu'on ne s'en serve avec plus ou moins de changements, et cela d'autant plus que l'exécution s'en peut faire de plus d'une manière, au choix de celui qui le fait exécuter, et sur-tout selon la somme plus ou moins forte qu'il y destine.

Elles peuvent servir à des tables soit en peinture soit en marquetterie de bois de diverses couleurs, elles peuvent former des parquets ouvragés de même ou exécutés en tapis.

Pl. XII.

Coupe d'un édifice pour un jardin vu dans sa longueur. Il consiste en une salle et un cabinet de chaque côté, où l'on entre comme il est réprésenté par la porte du milieu laquelle est de mahagoni ou de bois de chêne. La salle est éclairée d'en haut par des fenêtres en demi-cercle avec les ornements qui se voyent entre deux; les portes à droite et à gauche donnent immédiatement dans le jardin et peuvent être vitrées, ce qui non seulement augmentera la clarté de la salle, mais procurera encore la vue de quelque belle partie.

Toute la décoration est en peinture. Les chandeliers exécutés comme dans la planche tiennent lieu de tout autre. Les moulures au dessus des portes, les chambranles,

Vol. II.

les lambris d'appui avec leur socle et autres membres ainsi que les bordures des grands panneaux, peuvent être matérielles et exécutées en stuc; les ornements et peintures aux fenêtres en demi-cercle, en couleurs diaphanes. Si la longueur ne répondoit pas à la hauteur de la salle, il seroit aisé d'y suppléer par l'addition d'une partie avec fenêtres

ALDA MIL

responde nous ore decisions per comes no examine ayacterisment meine delentriculus de come member l'en comin

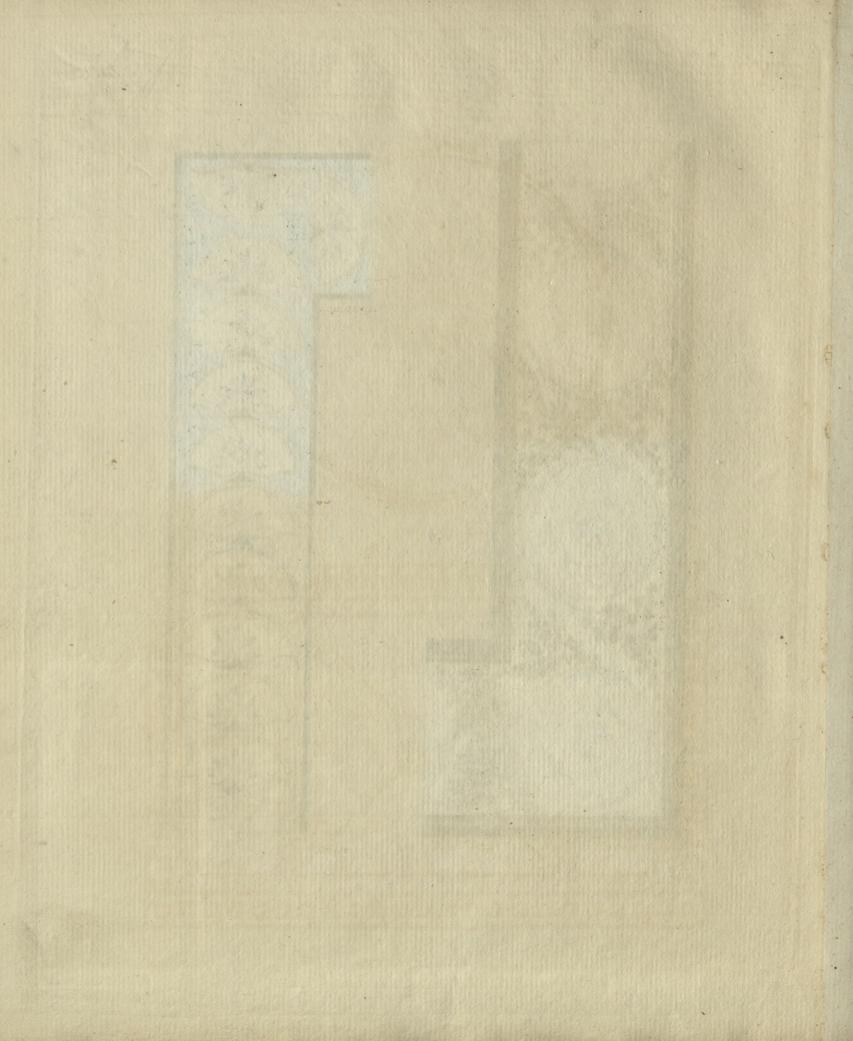
which are altered to the first and the same production of the production of the same production of the same

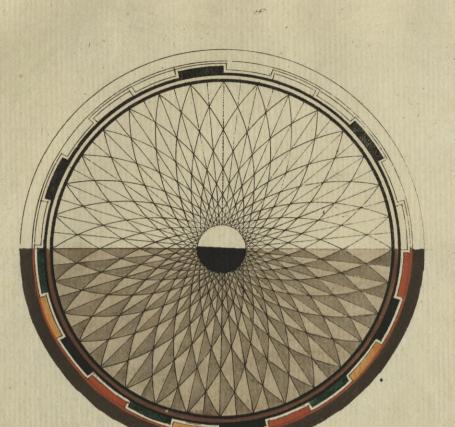
en extrato destruta de la companio en proporto de la companio del la companio de la companio del la companio de la companio del la companio de la companio d

and the state of t

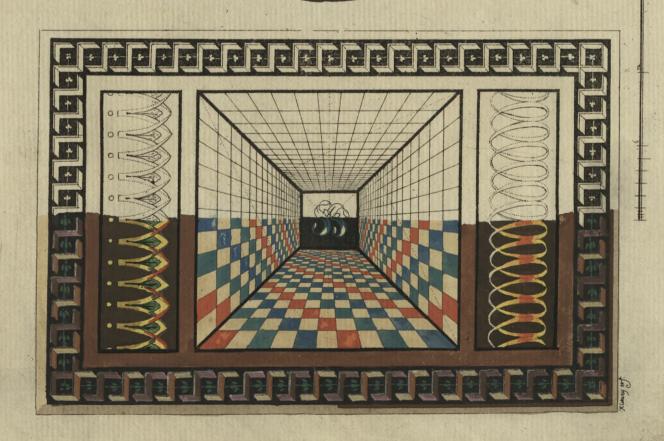


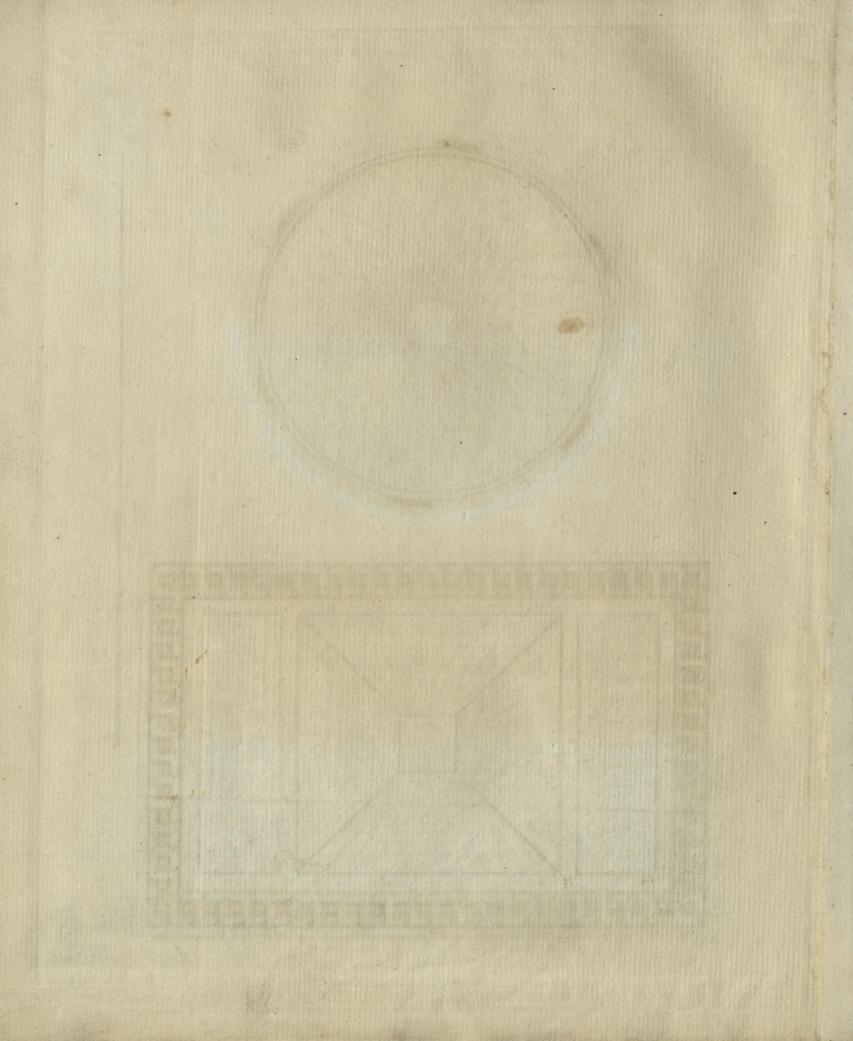


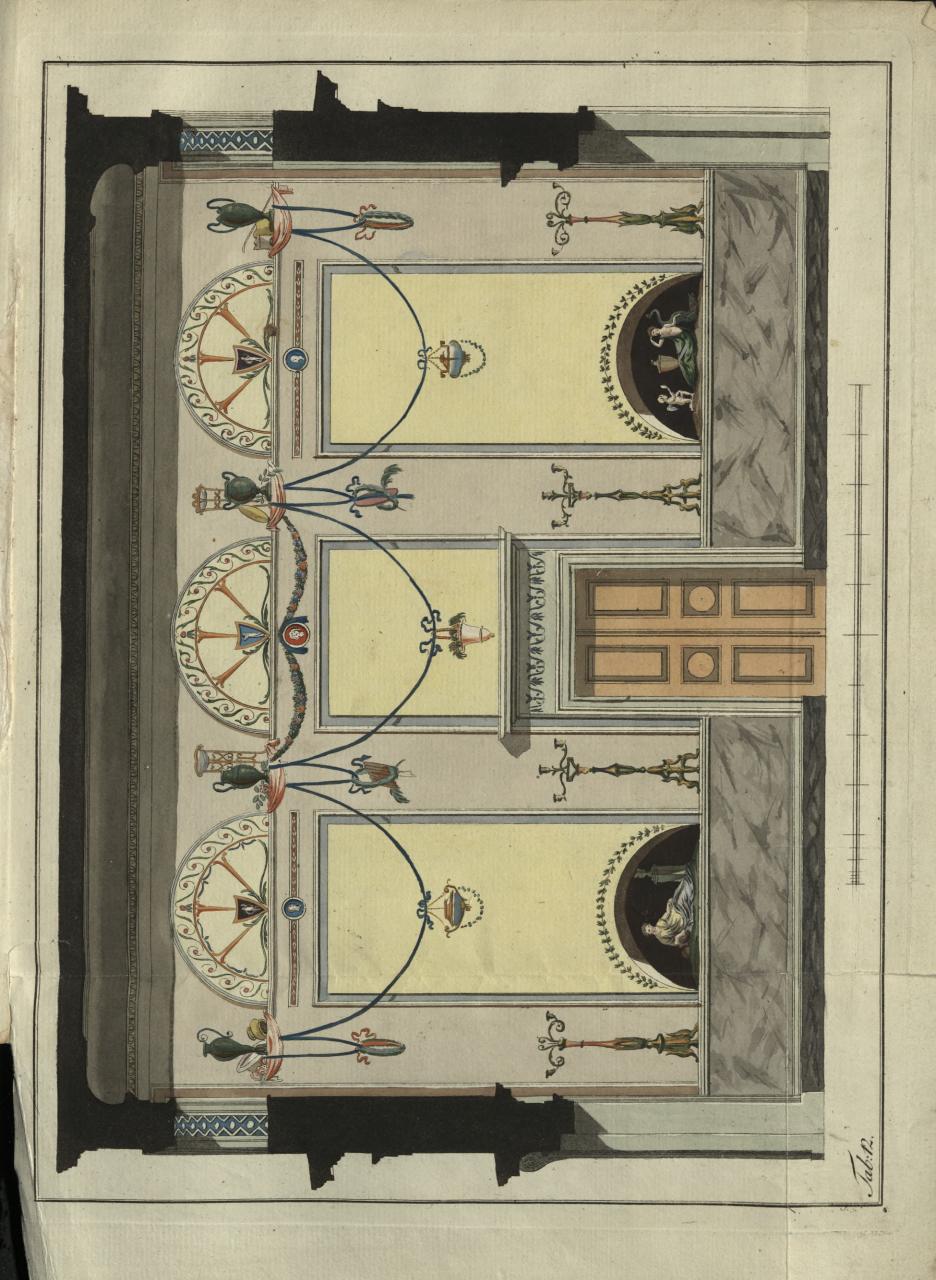


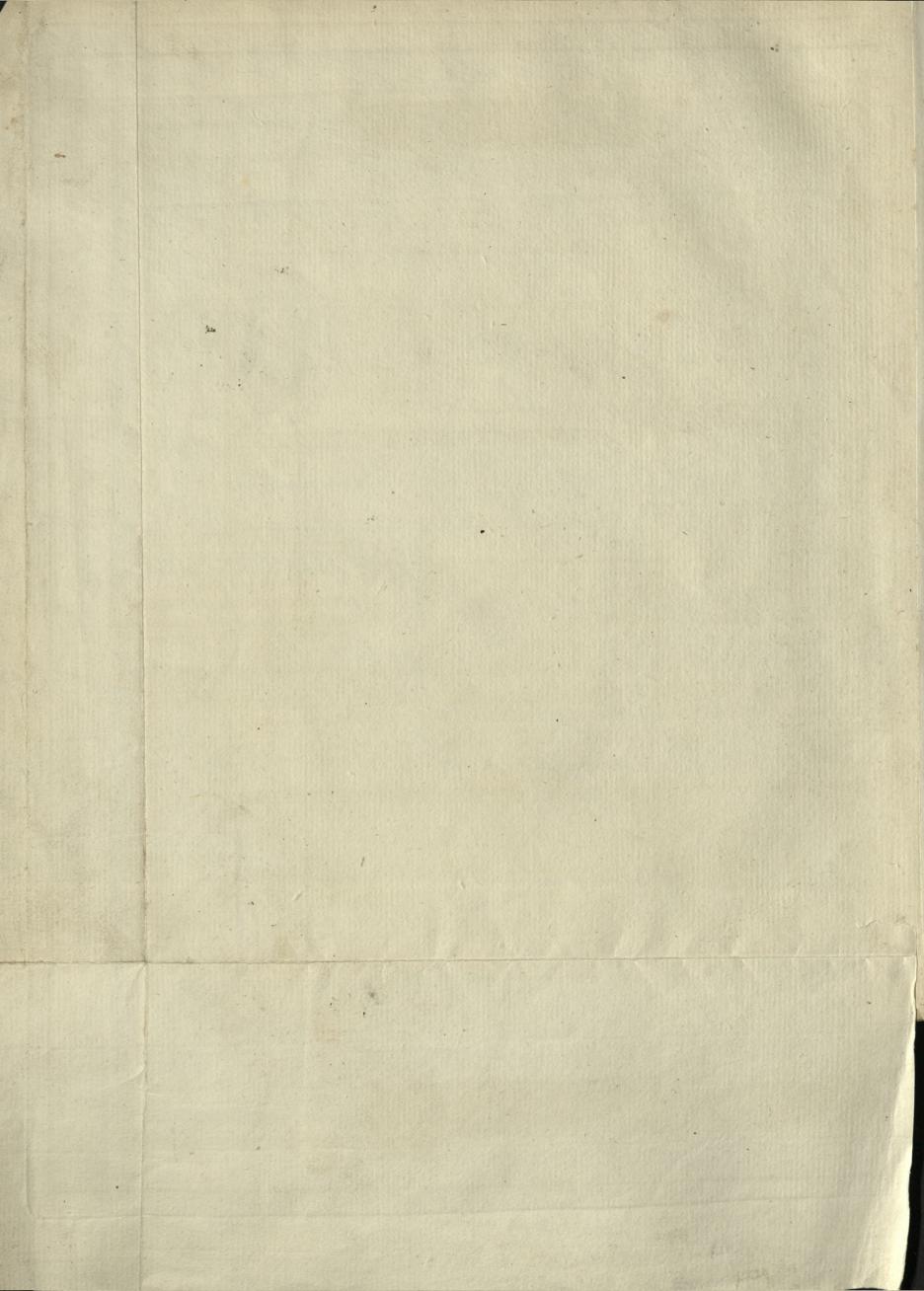


Sal











60.

ma

Jung

